

République GABONAISE

Un timbre de la poste aérienne sans valeur d'affranchissement !

par Willy PETIT

2ème partie

Le hasard favorisant parfois bien les choses, deux courriers émanant l'un du bureau de Libreville et l'autre de celui de Libreville-Abeke, tous deux affranchis d'un PA 128 et revêtus eux aussi de cachets de novembre 1972 ont pu être récemment rencontrés sur le Net.

Ces deux lettres recommandées du -9.11.72 (Libreville) et du 22.11.72 (Libreville-Akebe) sont affranchies chacune entre autres figurines d'un PA 128 pour sa valeur d'affranchissement de 50 F. Rien d'anormal.



Le PA 128 sur courrier de LIBREVILLE le -9.11.72



Le PA 128 sur courrier de LIBREVILLE-AKEBE le 22.11.72

Cela amène à penser que ce timbre, très utilisé à l'époque, a été vendu en ce mois de novembre 1972 à Libreville et probablement dans d'autres guichets (et peut-être à Libreville-Abeke). Un certain nombre de feuilles a donc été débité.

Et un constat : les deux traits noirs constituant la surcharge d'annulation de la faciale à 50 F possèdent le même écartement, la même épaisseur et la même longueur que celle annulant celle à 300 F.

La surcharge de 1972 commémorant la visite du Grand Maître a été apposée localement. Elle est constituée de deux parties distinctes : l'une formant les deux traits d'annulation de la valeur, et l'autre le texte repiqué sur trois lignes.

Nous pouvons alors supposer que l'existence de ce fameux timbre à la faciale de 50 F annulée serait dûe à un mauvais montage de la matrice des surcharges : un double positionnement de la surcharge des traits d'annulation en serait la cause ; ce timbre aurait reçu cette surcharge et à gauche et à droite.

En suivant cette hypothèse, seul un ou quelques timbres d'une même feuille pourraient être affectés. Nul ne sait pour l'instant.

Seule la découverte de feuilles entières et de grands blocs de ce PA 128 permettra peut-être de le conforter ou l'infirmer ... à suivre.

Merci de vos contributions.